

Le bac emballage change de sticker

Cette semaine, laissez votre bac de tri sorti deux jours après la collecte.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES FLAONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

À partir du 1^{er} janvier 2023

TOUS LES CARTONS ET PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

LES BONS RÉFLEXES

Emballages :

- ✓ vidés
- ✓ non lavés
- ✓ non imbriqués
- ✓ en vrac

SICTOM Région de Rambouillet

CITEO



À partir du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri changent, de ce fait le sticker explicatif collé sur votre bac va changer également. La société CRÉATIF COMMUNICATION a été missionnée pour passer chez chaque usager afin de mettre en conformité les stickers des bacs emballages.



www.sictomregionrambouillet.com
contact@sictomrambouillet.fr

N° Vert 0 800 49 50 61

